



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-CINQUIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 19 mars 1997 — N° 79

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Jean-Pierre Charbonneau**

QUÉBEC

19 mars 1997

19 mars 1997

Le mercredi 19 mars 1997

N° 79

La séance est ouverte à 10 h 06.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Brodeur (Shefford), au nom de M. Vallières (Richmond), propose:

QUE l'Assemblée nationale déplore l'inaction du gouvernement péquiste à l'endroit des régions et ce, malgré les engagements pris par le premier ministre notamment dans son discours d'assermentation du 29 janvier 1996 et réitérés dans son discours inaugural du 25 mars 1996.

Avant que le débat ne s'engage, M. Brouillet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour la discussion de cette motion: dix minutes sont accordées à l'auteur de la motion pour sa réplique et cinq minutes sont allouées à chacun des députés indépendants; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Caron, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

19 mars 1997

À 11 h 59, M. Brouillet, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

La séance reprend à 14 h 05.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Dépôt de documents

M. Chevette, ministre d'État des Ressources naturelles, dépose:

Le rapport annuel d'Hydro-Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1996.

(Dépôt n° 723-970319)

Mme Beaudoin, ministre de la Culture et des Communications, dépose:

Le rapport annuel de la Société de la Place des Arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 août 1996.

19 mars 1997

(Dépôt n° 724-970319)

Dépôt de rapports de commissions

M. Landry (Bonaventure) dépose:

Le rapport de la Commission des institutions qui, les 23 et 24 janvier 1996, a entendu le Protecteur du citoyen dans le cadre de l'examen de ses rapports annuels pour les années 1993-1994 et 1994-1995.

(Dépôt n° 725-970319)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 22 janvier 1997, a entendu le Protecteur du citoyen dans le cadre de l'examen de son rapport annuel pour l'année 1995-1996 et examiné ses engagements financiers contenus dans les listes des mois de janvier 1994 à décembre 1996.

(Dépôt n° 726-970319)

Le rapport de la Commission des institutions qui, le 23 janvier 1997, a examiné les engagements financiers du ministère des Relations internationales contenus dans les listes des mois de février 1994 à décembre 1996 et ceux de la Francophonie contenus dans les listes de janvier 1994 à décembre 1996.

(Dépôt n° 727-970319)

Dépôt de pétitions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, M. Poulin (Beauce-Nord) dépose:

L'extrait d'une pétition, signée par 1100 pétitionnaires de Sainte-Marie et des localités avoisinantes, concernant l'instauration de la maternelle à temps plein pour les enfants de 5 ans.

(Dépôt n° 728-970319)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

19 mars 1997

Votes reportés

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance de ce jour, sur la motion présentée par M. Brodeur (Shefford) au nom de M. Vallières (Richmond). Cette motion se lit comme suit:

QUE l'Assemblée nationale déplore l'inaction du gouvernement péquiste à l'endroit des régions et ce, malgré les engagements pris par le premier ministre notamment dans son discours d'assermentation du 29 janvier 1996 et réitérés dans son discours inaugural du 25 mars 1996.

La motion est rejetée par le vote suivant:

(Vote n° 115 en annexe)

Pour: **36** Contre: **65** Abstention: **0**

Motions sans préavis

M. Johnson, chef de l'opposition officielle, propose:

QUE les membres de cette Assemblée déplorent les propos, le thème et les procédés de l'émission «Un jour à la fois», diffusée au réseau TVA le 17 mars 1997, lesquels discréditaient l'ensemble des hommes et des femmes élus et candidats à tous les niveaux de gouvernement, scolaire et municipal, provincial et fédéral.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. le Président intervient sur la même question.

19 mars 1997

Avis touchant les travaux des commissions

M. Bélanger, leader du gouvernement, convoque:

—la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le livre vert intitulé «La réforme de la sécurité du revenu: Un parcours vers l'insertion, la formation et l'emploi»;

Et, du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 143 du Règlement:

—la Commission de l'aménagement et des équipements, afin de poursuivre ses consultations particulières sur le projet de loi n° 92, Loi sur la Commission de développement de la métropole.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. le Président donne les avis suivants:

—la Commission de la culture se réunira afin de tenir une consultation générale sur les cartes d'identité et la protection de la vie privée;

—la Commission de l'économie et du travail se réunira en séance de travail afin de poursuivre la préparation des auditions des dirigeants d'Hydro-Québec dans le cadre de son mandat de surveillance de cet organisme.

19 mars 1997

AFFAIRES DU JOUR

Crédits budgétaires

Crédits provisoires

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 20 et 188 du Règlement et sur la motion de M. Bélanger, leader du gouvernement, il est ordonné:

QUE l'Assemblée se constitue en commission plénière afin d'étudier les crédits budgétaires pour l'année financière 1997-1998, en vue de l'adoption en bloc du quart d'entre eux et qu'à cette fin:

À compter de maintenant et ce, pour une période de trente minutes, il y ait échange entre le président du Conseil du trésor et le député de Westmount—Saint-Louis, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Ensuite, pour une période de soixante minutes, il y ait échange entre le ministre de la Santé et des Services sociaux et le député de Robert-Baldwin, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Ensuite, pour une période de quarante-cinq minutes, il y ait échange entre le ministre des Transports et le député de Pontiac, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Ensuite, pour une période de trente minutes, il y ait échange entre le ministre du Travail et le député de LaFontaine sur la Régie du bâtiment, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Demain, le jeudi 20 mars 1997, à compter de 9 h 45, malgré l'article 20 de notre Règlement, et pour une période de quarante-cinq minutes, il y ait échange entre

19 mars 1997

la ministre de l'Éducation et le député de Marquette sur l'enseignement primaire et secondaire, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Ensuite, pour une période de quarante-cinq minutes, il y ait échange entre la ministre de l'Éducation et le député de Verdun sur l'enseignement universitaire, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

Finalement, pour une période de quarante-cinq minutes, il y ait échange entre la ministre de l'Éducation et le député de Jacques-Cartier sur la famille et les enfants, en accordant à un représentant de chaque groupe parlementaire une période maximale de cinq minutes pour des remarques préliminaires ainsi qu'une période de cinq minutes aux députés indépendants;

QU'au terme de ces échanges l'Assemblée se prononce sur le rapport de la commission plénière ainsi que sur le projet de loi y faisant suite, le tout conformément à l'article 281 du Règlement.

La commission plénière entreprend l'étude des crédits budgétaires pour l'année financière 1997-1998, en vue de l'adoption du quart de ces crédits.

Avec la permission du président de la commission plénière, M. Gobé (LaFontaine) dépose:

La répartition budgétaire 1997-1998 proposée par la Régie du bâtiment du Québec et soumise au comité consultatif, ainsi qu'un tableau des dépenses pour 1995-1996 et de celles prévues pour 1996-1997.

(Dépôt n° 729-970319)

M. le président de la commission plénière fait rapport à l'Assemblée que la commission n'a pas fini de délibérer sur les crédits provisoires.

19 mars 1997

À 18 h 52, conformément à l'ordre précédemment adopté, M. Pinard, vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 20 mars 1997, à 9 h 45.

Le Président

JEAN-PIERRE CHARBONNEAU

19 mars 1997

ANNEXE

VOTES PAR APPEL NOMINAL

Sur la motion de M. Brodeur (Shefford) présentée au nom de M. Vallières (Richmond)
lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition:

(Vote n° 115)

POUR - 36

Beaudet	Copeman	Houda-Pepin	Ouimet
Bélanger	Delisle	Johnson	Paradis
<i>(Mégantic-Compton)</i>	Dumont	Kelley	Poulin
Benoit	Farrah	Laporte	Sirros
Bergman	Fournier	Lefebvre	Vaive
Bordeleau	Frulla	Loiselle	Vallières
Bourbeau	Gagnon-Tremblay	Maciocia	Williams
Brodeur	Gautrin	Marsan	
Chagnon	Gauvin	Middlemiss	
Cherry	Gobé	Mulcair	

CONTRE - 65

Baril	Bouchard	Dionne-Marsolais	Lachance
<i>(Arthabaska)</i>	Brassard	Doyer	Landry
Beaudoin	Brien	Facal	<i>(Bonaventure)</i>
Beaumier	Campeau	Filion	Landry
Bégin	Caron	Gagnon	<i>(Verchères)</i>
Bélanger	Carrier-Perreault	Garon	Laprise
<i>(Anjou)</i>	Charest	Gaulin	Laurin
Bertrand	Chevrette	Gendron	Le Hir
<i>(Charlevoix)</i>	Cliche	Harel	Leduc
Bertrand	Côté	Jolivet	Léger
<i>(Portneuf)</i>	Désilets	Julien	Lelièvre
Blais	Deslières	Jutras	Léonard
Boisclair	Dion	Kieffer	Létourneau
Malavoy	Marois	Ménard	Morin

19 mars 1997

(Dubuc)

Morin

(Nicolet-Yamaska)

Paquin

Paré

Pelletier

Perreault

Rioux

Rivard

Robert

Rochon

Saint-André

Signori

Simard

(La Prairie)

Simard

(Richelieu)

Trudel

Vermette

ABSTENTION - 0